

MINISTÈRE  
DES ARMÉES

# INFO SOLDE

SEPTEMBRE 2018

Pour toute question sur votre solde,  
contactez la cellule solde assistance :  
Par mail : [solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr](mailto:solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr)

N°Vert **0 800 00 69 50**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Changement de résidence

Vous avez déménagé au plan annuel de mutation 2018 (PAM) et vous avez bénéficié du versement d'une avance. Une fois votre déménagement effectué, vous devez transmettre votre dossier de déménagement au CAMID (partie «liquidation»). Vous disposez pour cela d'un délai de huit mois après le paiement de cette avance.

**Cette liquidation vous permettra de percevoir :**

1. la différence entre le montant de la facture acquittée (dans la limite de votre plafond financier) et le montant de l'avance perçue ;
2. les indemnités kilométriques, de frais d'hôtel et de restaurant pour vous et votre famille (si elle a participé au déplacement).

L'avance sera reprise au terme du délai de huit mois ; un titre de perception vous sera adressé par la direction départementale des finances publiques du Finistère (DDFiP 29) pour procéder au recouvrement de cette avance.

Pour tout complément d'information sur les changements de résidence, vous pouvez contacter votre conseiller changement de résidence.

**Informations :**

**Cellule solde assistance** > 0800 00 69 50  
**Intradef** > <http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/5839>

## Représentants des conjoints de militaires au groupe utilisateurs solde

Deux adresses sont à votre disposition pour toute les questions que vous souhaitez poser aux représentants des conjoints, membres du groupe utilisateurs solde (GU solde) :  
**gusolde(gp@gmail.com)** et **gusolde.st@gmail.com**

**Pour consulter les comptes rendus des réunions du GU solde :**

**Intradef** > [portail-sga.intradef.gouv.fr/info-rh/les-essentiels/ma-solde](http://portail-sga.intradef.gouv.fr/info-rh/les-essentiels/ma-solde)  
**Internet** > [www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde](http://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde)

# INFO IMPORTANTE

## Prélèvement à la source

Le prélèvement à la source entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une campagne de communication étatique sera effectuée par les services fiscaux, notamment sur le site impots.gouv.fr. Les contribuables peuvent dès à présent visualiser sur ce site, dans leur «espace particulier», le taux de prélèvement qui leur sera appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En complément de la communication gouvernementale, le ministère des armées accompagnera les militaires dans cette réforme pour laquelle le service du commissariat des armées (SCA) a pris les dispositions suivantes :

- des «référents PAS» sont désignés dans les cellules droits financiers individuels (DFI) de chaque groupement de soutien de base de défense (GSBdD) ;

**Ce référent est le point de contact privilégié des administrés pour :**

- répondre aux interrogations d'ordre général sur le PAS ;
- les orienter, au besoin, vers les interlocuteurs compétents : cellule solde assistance (CSA), administration fiscale...

Il se déplace sur les différents sites de la base de défense (BdD) pour aller à la rencontre des administrés des unités. N'hésitez pas à le solliciter.

**Un encart «Prélèvement à la source» est disponible dans l'espace «Ma solde» de SGA Connect.**

## Où trouver l'information ?

Pour toute question relative à votre solde, vous pouvez vous adresser à tout moment à :

1. Votre correspondant RH de proximité
2. La cellule solde assistance - numéro vert : **0800 00 69 50**
3. La boîte mail de la cellule solde assistance : **solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr**

### INTRADEF

SGA Connect > portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/ma-solde  
DRHAT > portail-drhat.intradef.gouv.fr/DRHAT/solde-et-pension/actualites/l-actualite-solde  
Marine > portail-rh-marine.intradef.gouv.fr/index.php/solde-indemnite  
Air > portail-dhha.intradef.gouv.fr/index.php/remuneration-et-indemnisation

### INTERNET

[www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde](http://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde)

*«Retrouvez chaque mois toutes les informations relatives à votre solde»*

## INFO SOLDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

ARMÉE DE TERRE  
ARMÉE DE L'AIR  
MARINE NATIONALE  
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES